

Prochain Conseil

24 janvier 2017 à 20h30

En décembre, fait du bois et endors toi.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 26 du 12 décembre 2016

Le dernier conseil municipal de l'année 2016 s'est réuni sous la présidence du maire Jean-Louis VIGNON pour étudier l'ordre du jour : les tarifs communaux, le choix des entreprises pour la garderie - bibliothèque...

B. CORNEC, excusé, a donné pouvoir à G. JEZEQUEL. Y. BRISHOUAL est absent.

I Tarifs communaux

Julien POUPON, adjoint aux finances, rappelle que les tarifs communaux n'ont quasiment pas progressé depuis 2 ans. Il est proposé de faire évoluer quelques tarifs à la marge (garderie +1,8 % à 2,20 €/h ; collation trimestrielle de 10,40 € à 10,50 €). Pour l'eau, il est proposé de relever les tarifs pour pallier un déficit du budget de fonctionnement ; mais en maintenant un principe de tarification progressive. Le m³ d'eau pour une famille consommant 120 m³ s'élèvera à 1,645 € TTC en 2017 contre 1,58 € en 2016. Les tarifs observés dans le Finistère en 2015 sont de 2,23 €. Votés à l'unanimité.

II Choix des entreprises Garderie/Bibliothèque

Le maire rappelle que 57 dossiers ont été étudiés pour les 12 lots proposés. Après un classement technique et financier des offres, la commission d'appel d'offres propose au conseil de retenir les entreprises suivantes à savoir :

Lot n° 1 : Terrassement - VRD
JO SIMON de Ploudaniel pour

55 375,00 €.

Lot n° 2 : Gros œuvre
BGF Construction de Plougastel-Daoulas pour 69 489,03 €.

Lot n° 3 : Charpente et ossature bois
Sarl DILASSER de Plouigneau pour 124 856,49 €.

Lot n° 4 : Étanchéité - couverture
LE MESTRE FRERES de Kernilis pour 47 238,61 €.

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures
CLAIRALU de Gouesnou pour 44 404,00 €.

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures
J-Y MORVAN de Plouvien pour 12 900,78 €.

Lot n° 7 : Cloisons sèches
CSIM QUEMENEUR de Guilers pour 21 768,98 €.

Lot n° 8 : Plafonds suspendus
Sas GUILLIMIN de Quimper pour 9 397,50 €.

Lot n° 9 : Revêtement de sol
Sarl GORDET de Plabennec pour 17 715,64 €.

Lot n° 10 : Peinture
Sarl Patrick LE GALL du Faou pour 7 535,39 €.

Lot n° 11 : Plomberie - sanitaire - chauffage - ventilation.
Sarl SQUIBAN de Plougastel-Daoulas pour 50 360,50 €.

Lot n° 12 : Électricité - luminaires
Sarl BLEUNVEN MONOT de Plabennec pour 27 567,16 €.

Le montant total s'élève à 488 000 € HT contre 613 000 € HT estimés. Les travaux pourraient démarrer début février 2017 pour une livraison en fin d'année.

III Installations classées

Le maire présente aux conseillers deux rapports concernant des installations classées. Il propose de ne pas répondre pour celle de Plouneventer qui épand sur des terrains agricoles de la commune qui semblent déjà utilisés pour d'autres plans d'épandage. Pour l'extension de la capacité d'exploitation de la SARL DM Environnement au lieu-dit Kerlouénan à Dirinon, le conseil approuve par 15 voix pour et 2 abstentions.

IV En Bref

Horaire éclairage public : il est prolongé tous les samedis jusqu'à 2h du matin et le 24 et 31 décembre toute la nuit.

Cantine : une réflexion sur la distribution des restes alimentaires du Sivuric aux associations caritatives est à l'étude.

Appel à candidatures pour être agent recenseur

Nous recherchons, une ou plusieurs personnes libres en janvier-février pour mener le recensement de la population.

Profil :

- grande disponibilité quotidienne (visite également en soirée et le samedi) ;
- sens de l'orientation et méthode ;
- aptitudes relationnelles ;
- discrétion, confidentialité.

Premières réunions les 4 et 11 janvier, collecte du 19 janvier au 18 février.

- rémunération au forfait.

Vous pouvez déposer une candidature avec CV avant le 30 décembre 2016 à la mairie. (plus d'informations sur www.saint-urbain.com)

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 7 novembre est né **Loïs LE BOURG**, domicilié 80 place de l'église.

Décès

Joseph COHAT, décédé le 1^{er} décembre.

Marie-Thérèse CALLEC, décédée le 11 décembre.



VŒUX DU MAIRE



*Le Maire de SAINT-URBAIN
Le Conseil Municipal
et le Personnel Communal*



*vous présentent leurs meilleurs vœux
et vous invitent à prendre le verre de l'amitié*

le vendredi 13 janvier 2017 à 19h00

Salle Ty Kreis-Ker

*Bonne
année*



LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pour pouvoir voter en 2017, il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2016.

2017 est une année riche en scrutins électoraux :

- le 23 avril et le 7 mai 2017 aura lieu l'élection présidentielle.

- les 11 et 18 juin 2017 auront lieu les élections législatives.

Modalités d'inscriptions sur le site service-public.fr

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

Attention : il faut s'inscrire avant le 31 décembre !

Des avis de radiations ont été envoyés courant décembre uniquement à certains électeurs. Pour être sûrs que vous soyez toujours inscrits, et ne pas avoir de mauvaises surprises le jour des votes, vous pouvez venir consulter en mairie avant le 31 décembre la liste électorale.



TITRES D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} décembre 2016, la mairie de Saint-Urbain n'est plus autorisée à délivrer les cartes nationales d'identité.

Comme pour la délivrance des passeports, les usagers devront se rendre dans une des mairies équipées du dispositif « Titres électroniques sécurisés » dont les plus proches sont Landerneau ou Plougastel-Daoulas.

Il est obligatoire de prendre rendez-vous, de compléter le document cerfa et de collecter les pièces nécessaires (documents disponibles sur le site www.service-public.fr).

Attention, le délai d'obtention peut être de 4 à 6 semaines. Les cartes d'identité sont valables 15 ans pour les adultes.

Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600

Fac de droit d'économie et de gestion.

12 rue de Kergoat à Brest

Lundi 30 janvier 2017

La vaccination, un outil au service de la santé.

<http://www.forumsantebrest.net>

NUMÉROS UTILES

- Police 17
- Pompiers 18
- Samu 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM 02 98 25 87 26
- Taxi 06 99 44 56 66
- Service assainissement collectif
(astreinte) 06 11 74 64 98



HORAIRE MAIRIE

Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mardi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mercredi : 10h00 -12h00
Jeudi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Vendredi : 08h45 -12h00
Samedi : 08h45 -12h00

**Fermetures exceptionnelles de la mairie
les samedis 24 et 31 décembre 2016.**

CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 28 déc.	Mercredi 04 janvier
Mercredi 11 janvier	Mercredi 18 janvier
Mercredi 25 janvier	Mercredi 01 février

*Le prochain bulletin paraîtra fin janvier.
Veuillez déposer vos annonces à la mairie
(possibilité de déposer dans la boîte aux
lettres ou de transmettre par courriel) pour
le 18 janvier 2017 dernier délai. Merci.*



RECENSEMENT

Comme tous les 5 ans pour les petites communes, la population de Saint-Urbain va être de nouveau recensée. **Cette opération se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.**

Le recensement, obligatoire, qui détermine la population officielle, permet entre autre, d'ajuster la participation de l'État au budget de la commune.

Un agent recenseur, recruté par la mairie, se présentera chez vous et vous proposera le recensement par Internet, ou sur papier pour les personnes qui le souhaitent. Nous vous remercions par avance pour votre bon accueil.

Si vous choisissez de le faire par Internet, il faudra se connecter sur le site www.le-recensement-et-moi.fr et cliquer sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Vous arriverez sur un autre site de l'INSEE où l'on vous demandera d'entrer un identifiant (code d'accès et mot de passe). Cet identifiant vous sera donné par l'agent recenseur (chaque identifiant est unique).

ATTENTION à bien respecter les majuscules et minuscules de votre identifiant. Il vous faudra ensuite entrer les caractéristiques de votre logement qui auront aussi été fournies par l'agent recenseur et remplir le reste du questionnaire.

Votre nom et votre adresse sont nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté plusieurs fois, mais ils ne sont pas enregistrés ni conservés dans les bases de données après le traitement des questionnaires.



TRI SÉLECTIF

Depuis la mise en place du tri sélectif à la Communauté de communes, le verre récupéré est pesé et comparé d'une année sur l'autre pour chaque commune et pour l'ensemble de la communauté.

Le verre récolté sur l'ensemble de la CCPLD a augmenté de 136 tonnes en 2015 par rapport à l'année précédente pour atteindre 1890 tonnes, soit une augmentation de 7,8 %. Ceci représente un peu plus de 38 kg par an et par habitant. En comparaison, la moyenne nationale est proche de 46 kg / an / habitant.

Quelques communes, dont Saint-Urbain, sont par contre en baisse de 1,8 tonne en 2015 par rapport à l'année précédente (51,1 tonnes récoltées, soit un peu moins de 32 kg par an et par habitant).

Aucune explication à ce déficit de collecte n'est avancée mais les agents trouvent encore du verre dans les conteneurs d'ordures ménagères (pas seulement à Saint-Urbain). Il faut savoir que le coût de traitement des ordures ménagères en présence de verre monte à 238 € la tonne, alors que le coût de traitement par l'apport volontaire dans les conteneurs à verre tombe à 20 € la tonne.

Si chaque habitant de la CCPLD trie une bouteille, un flacon ou un pot en verre supplémentaire, le poids augmentera de 3 kg par an et par habitant et permettra une économie de 32000 € sur le budget communautaire.



Que peut-on mettre dans les conteneurs à verre ?

Il ne faut pas mettre le verre culinaire, les verres à boire ni la vaisselle en verre, car ces verres fondent à une température supérieure à celle des fours de recyclage du verre.

Par contre les flacons de parfum, les pots, bocaux et bouteilles sont recyclables. Ils peuvent être mis dans les conteneurs à verre, sans être lavés et sans retirer leurs étiquettes en papier. Il est préférable d'enlever les capsules métalliques (à mettre dans la poubelle jaune) et les bouchons de liège (dans la poubelle verte).

11 novembre

Cette année encore les enfants de CM2, accompagnés du directeur de l'école communale, Daniel GOURMELON, étaient nombreux à participer à la commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, en déposant une rose. En parallèle à l'école, ils travaillent sur une explication et un historique du monument aux morts de Saint-Urbain.



CCPLD

La CCPLD nous informe de la mise en ligne de la page Facebook de la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas : <https://www.facebook.com/Communaut%C3%A9-de-communes-du-pays-de-Landerneau-Daoulas-952653481454766/>

Vous y découvrirez la première vidéo aérienne du territoire tournée cet automne.

Cette page se veut celle de l'ensemble de notre territoire, aussi n'hésitez pas à nous transmettre des informations susceptibles d'être publiées sur la page communautaire.

Contact : sophie.louarn@ccpld.bzh

Nids de frelons

La campagne de destruction des nids de frelons asiatiques est terminée.

Les reines fécondées ont quitté leurs nids pour passer l'hiver dans des recoins abrités et les frelons qui restent dans les nids vont mourir dans les semaines qui viennent.

Avec la chute des feuilles des arbres, ces nids deviennent visibles ; certains font près d'un mètre de haut. Ils vont se déliter au cours de l'hiver.

Cependant, il est important de les recenser car les prochains nids seront construits près des nids actuels, les futures reines ne s'éloignant pas beaucoup des anciens nids. Ce recensement nous permettra de situer plus facilement les nouveaux nids pour les détruire rapidement et limiter ainsi leur prolifération.

Si vous voyez un nid de frelons sur la commune, signalez le à la mairie. Ceci favorisera la lutte contre cet envahisseur qui s'attaque aux abeilles et à l'homme.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



TARIFS COMMUNAUX 2017

Cantine - Garderie	tarif en €
Garderie (heure)	2,20 €
Garderie (1/2 tarif pour 3 ^e enfant)	1,10 €
Goûter garderie	0,60 €
Collation maternelle (trimestre)	10,50 €
Coût panier (droit de place)	1,40 €
Eau	tarif en €
Abonnement	49,00 €
0 à 30 m ³	0,52 €
31 à 150 m ³	1,08 €
151 à 250 m ³	1,18 €
> 251 m ³	0,705 €
Forfait branchement	550,00 €
Ouverture / Fermeture de compteur	10,00 €
Cimetière	tarif en €
15 ans (2m ²)	108,00 €
15 ans (4m ²)	216,00 €
30 ans (2m ²)	130,00 €
30 ans (4m ²)	260,00 €
50 ans (2m ²)	390,00 €
50 ans (4m ²)	773,00 €
Caveaux 6 places hors concession	1 800,00 €
Caveaux 4 places hors concession	1 555,00 €
Mini concession 15 ans	785,00 €
Mini concession 30 ans	1 030,00 €
Columbarium 15 ans	625,00 €
Columbarium 30 ans	920,00 €
Jardin du souvenir	tarif en €
Dispersion des cendres	30,00 €
Pose de plaque pour 15 ans	100,00 €

Divers		tarif en €
Fax (5 feuilles) Finistère / France		1,50 €
Étranger		2,00 €
Photocopie		0,15 €
Location remorque		40,00 €
Appartements		tarif en €
Loyer appartement gauche		273,00 €
Loyer appartement droit		300,00 €
Loyer salon coiffure		269,00 €
Location salle du bas Ty An Holl		tarif en €
Apéritif, goûter, réunion		56,00 €
Repas ou autre (incluant la soirée)		110,00 €
Allée de boules journée		8,00 €
Allée de boules pour 2 h		4,00 €
Location Ty Kreis-Ker	Contribuables / asso. extérieures	Commerçants et sociétés privées
Salle A + local service	220,00 €	280,00 €
Chauffage A	6,00 €	6,00 €
Salle B	45,00 €	55,00 €
Salle C + local service	69,00 €	85,00 €
Chauffage B ou C	3,00 €	3,00 €
Toutes les salles	305,00 €	385,00 €
1 table + 4 chaises	5,00 €	/
1 grande table + 8 chaises	8,00 €	/
1 grande table seule	5,00 €	
1 table seule	2,90 €	/
4 chaises	2,90 €	/
Location lave vaisselle	15,00 €	15,00 €
Frais heure de ménage		30,00 €



URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou

d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Il peut s'agir d'une simple déclaration préalable (DP), ou d'un permis de construire (PC).

Extension d'une construction

- En zone U (urbanisée) :
Surface < 5 m² : aucune formalité*
Surface entre 5 m² et 40 m² : DP
Surface > 40 m² : PC
- Hors zone U :
Surface < 5 m² : aucune formalité*
Surface entre 5 m² et 20 m² : DP
Surface > 20 m² : PC

Modification de l'aspect extérieur

(remplacement fenêtres, portes, toiture, ravalement, pose de panneaux photovoltaïques, etc) : DP

Nouvelle construction

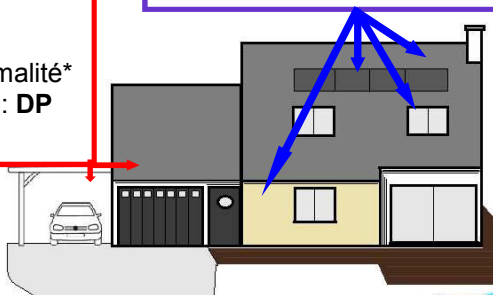
Surface < 5 m² : aucune formalité*
Surface entre 5 m² et 20 m² : DP
Surface > 20 m² : PC

Terrasse :

- de plain pied : aucune formalité
- sur pilotis : DP



* : mais doit respecter le PLU



Pour tous renseignements : contactez la mairie.
Toute omission de déclaration peut amener à une amende pour infraction.

LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Du 02 au 06 Janvier	Betteraves Poisson meunière Gratin de légumes Crème dessert vanille	Potage Aiguillettes de poulet sauce curry Pommes de terre vapeur Camembert Pomme	Potage Sauté de porc sauce moutarde Haricots au beurre Emmental Galette des rois	Carottes râpées Hachis parmentier maison Salade Flan caramel
Du 09 au 11 Janvier	Cervelas vinaigrette Blanquette de dinde Petits pois carottes Gouda Clémentine	Potage Omelette Pâtes Tomme noire Fruit de saison	Salade verte mimolette Sauté d'agneau sauce provençale Frites Yaourt à la fraise	Potage Dos de lieu frais au beurre blanc Riz - brunoise de légumes Éclair au chocolat
Du 16 au 20 Janvier	Salade de choux Timbale milanaise Fromage blanc aux fruits	Potage Rôti de porc à la crème Lentilles Babybel Poire	Terrine de campagne Steak haché sauce aux champignons Haricots verts- Petits oignons Clémentine	Carottes râpées Poisson meunière Ratatouille et céréales gourmandes Yaourt aux fruits
Du 23 au 27 Janvier	Potage Chipolatas Haricots lingots Gouda Pomme	Céleri raisin emmental Sauté de bœuf aux carottes Frites Compote et madeleine	Céleri raisin emmental Sauté de bœuf aux carottes Frites Compote et madeleine	Salade verte mozzarella Poisson frais sauce hollandaise Pâtes Julienne de légumes Beignet aux pommes

INFOS DIVERSES

Visite du Père Noël



Le 16 décembre, sur invitation de l'Animation École, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants de l'école avant de repartir pour préparer sa tournée de distribution de cadeaux. Il a pu participer au spectacle offert aux écoliers. L'Animation École a proposé en 2016 de nombreuses animations, comme la kermesse, la vente des chocolats, le loto, le repas annuel de l'école... Ils préparent encore pour 2017 des événements festifs dont les bénéfices aident aux financements des sorties scolaires.

Journée « portes ouvertes »

Le collège de Coat-Mez de Daoulas organise une journée « portes ouvertes » le samedi 28 janvier à l'intention des élèves de CM2 et leurs parents. Les familles seront accueillies à 10h45 par le chef d'établissement et ses collaborateurs pour une visite du collège et une rencontre avec le personnel.

TAP

La vitesse de croisière est désormais atteinte. Nous entamons déjà la 3^e année de fonctionnement de la nouvelle organisation des temps éducatifs. Cependant quelques nouveautés se mettent en place cette année.

Les intervenants poursuivent leur aventure avec nous auprès des élémentaires, mais aussi, pour certains avec les élèves de grande section de maternelle. Certains ont déjà été initiés au théâtre et actuellement les autres découvrent la zumba. Les autres classes de maternelle créent des albums ou fresques en lien avec un livre ou suscitent leur esprit créatif lors de bricolages variés, de jeux, de danses.

Côté élémentaire, il y a désormais 2 ateliers créatifs. Pour le premier les enfants s'initient à l'art, et avec le second, ils apprennent à réaliser des objets ou structures à partir d'éléments de la nature (cabane-tipi, personnages, calendrier des saisons). Les plus grands adorent aussi les activités physiques, comme le hand. Une partie des élèves de CE2 et de GS ont répété une dernière fois leur chorégraphie zumba avant de la présenter au Père Noël et à l'ensemble de l'école.





ENSEMBLE PAROISSIAL

Le dimanche 15 janvier, salle Ty Kreis-Ker, à partir de 12h00 (après la messe de 10h30), l'équipe paroissiale comme chaque année, vous convie à son repas (Kig ha farz). Repas sur place 12 €, à emporter 11 €. Moment d'échange et de convivialité, dont le bénéfice permet de couvrir une partie des frais de fonctionnement de l'ensemble paroissial de l'Abbaye : (Saint-Urbain, Daoulas, l'Hôpital-Camfrout, Irvillac, Logonna-Daoulas).

Inscriptions : 02 98 25 80 47 permanence du presbytère de Daoulas.
02 98 25 02 80 famille SALAÜN.
02 98 25 03 80 famille HAMON.



TOUS ENSEMBLE



Plus d'une soixante d'adhérents s'est réunie ce 15 décembre pour l'assemblée générale du club « Tous Ensemble » sous la présidence de Jeannine COLIN. Le club, qui compte plus de cent adhérents, propose de nombreuses activités pour tous âges : boules, dominos, cartes randonnées, gym féminine. A noter la rencontre autour d'une galette avec les CM2 début janvier.



ACCUEIL SOLIDARITÉ

Au bout d'un an d'existence l'association Accueil Solidarité Saint-Urbain a tenu son assemblée générale le 3 décembre. Depuis le mois de juillet une famille sans ressources, originaire du Daghestan, qui avait besoin d'un refuge et qui est en attente d'un titre de séjour est hébergée au presbytère.

L'association compte aujourd'hui 43 adhérents. Elle propose à ces personnes une aide matérielle (aide alimentaire, transport, logement), leur donne des éléments de formation indispensable à leur insertion sociale (alphabétisation), leur apporte un soutien moral et toutes les informations utiles dans leur situation.

Les parents suivent des cours de français à l'ABAAFE à Brest. Nous cherchons actuellement un mode de garde pour le petit de 2 ans 1/2 (Nabi) pendant la durée de ces cours (2 demi-journées par semaine). La scolarisation des enfants à l'école de Saint-Urbain se passe bien. Lors de l'assemblée générale, l'aîné a impressionné tout le monde par l'exposé sur le Daghestan qu'il avait préparé pour l'école. Ils sont inscrits au club de foot. Les parents participent aux activités d'autres associations.

Une solidarité s'est créée autour d'eux : des habitants de Saint-Urbain leur apportent des compléments d'équipement pour la maison, des jeux pour les enfants et de l'alimentation. Le secours populaire et le secours catholique leur viennent aussi en aide. Un certain nombre d'adhérents font des dons soit occasionnels soit réguliers. De ce fait l'association peut leur allouer une dotation régulière. De leur côté ils ne se contentent pas d'être assistés, ils ne demandent pas mieux que de partager et de rendre service.

Nous espérons qu'ils obtiendront rapidement un titre de séjour qui leur donnera le droit de travailler et de pouvoir être autonome.

Si vous vous sentez concernés par notre action n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous sommes encore à la recherche de logements vacants. La solidarité et l'esprit d'ouverture qui se sont développés autour de cette action contribuent à donner une image positive de Saint-Urbain et ça fait du bien dans le climat pessimiste actuel.

ESM

Le **dimanche 29 janvier** à 14h00, l'ESM organise un grand LOTO, animé par Malou de Brest à la salle Ty Kreis-Ker.

Parmi les principaux lots à gagner :

- plusieurs bons d'achat de 100 à 300 € ;
- 1 téléviseur ;
- 1 tablette tactile ;
- et de nombreux autres lots.

Venez nombreux !



Scrap à Lann Urvan

Le 27 novembre Scrap à Lann Urvan organisait son premier vide atelier. L'association est contente de cette première et pense refaire cette manifestation.

Les 24 exposants (mercerie, scrapbooking, pâte fimo, réalisations diverses...) ont pu satisfaire les visiteurs.



Comité animation

Le comité d'animation propose 2 représentations de théâtre, le 21 janvier à 20h30 et le 22 janvier à 16h30 à la salle Ty Kreis-Ker.

Pièce « LA CAGNOTE » jouée par la troupe OXYGENE de Saint-Divy.



Naturvan

Activité marche : rendez-vous le dimanche à 13h45, départ à 13h50 en covoiturage.

- ♦ 08 janvier : circuit Landerneau.
- ♦ 22 janvier : étang du Roual - Dirinon.
- ♦ 05 février : l'anse de Kerhuon.

Livre échange

De nombreux titres de romans de livres enfance-jeunesse et BD sont visibles sur le site de la commune

www.saint-urbain.com

Bonne lecture à tous durant les vacances de Noël.



Les horaires d'ouverture habituelle sont le mardi de 16h30 à 18h, le jeudi de 20h à 21h et le samedi de 10h30 à 12h00.